

Journal
d'informations
communalesJuillet
2009

Lou Couralin

N° 05

L o C o r a l i n

le Mot d'Humeur

Humeur de juin...

A l'heure où j'écris, les résultats des élections européennes me laissent une curieuse impression. Je vous la livre dans l'ordre : 1) Le Président de la République veut faire de la France le leader mondial de l'écologie. 2) Les "écologistes" n'ont jamais réussi au long de leur histoire à constituer le moindre parti politique sérieux. 3) Leur animateur principal (à la culture franco-germanique) "allume" scandaleusement (cette partie de l'échange ne sera pas curieusement relevée par les commentateurs) et piège du coup sur un plateau de télévision un leader de l'opposition. 4) Le film (magnifique d'ailleurs) HOME totalement financé par un témoin de mariage du Président de la République est projeté avec des moyens considérables l'avant-veille du scrutin européen. 5) Le parti écologiste réalise un score historique, à la hauteur du plus grand parti français d'opposition. S'il vous plaît : dites-moi que je ne suis pas devenu paranoïaque !

Cordialement. **YB**

■ Sommaire

Edito	Page 1
Informations Municipales ..	Page 2/3
État Civil	Page 3
Les Écoles	Page 4
Libre Propos	Page 5
Associations	Page 6

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

Un air de vacances...



Après les tempêtes de l'hiver, enfin le retour du beau temps qui a permis de réaliser les travaux des champs dans de bonnes conditions dans l'ensemble. Si les rayons du soleil ont fini par percer ils ne sont pas les seuls, puisque la mise en place du nouveau réseau sans fil permettra l'accès à INTERNET Haut Débit au mois de juillet. Selon les engagements de la société ALTITUDE Télécoms, ce réseau desservira les foyers camots ne pouvant pas disposer actuellement de l'ADSL.

Ce système, appelé WIMAX permet d'obtenir Internet et téléphonie illimitée.

Une antenne disposée sur le territoire de la commune permet de couvrir, selon les informations communiquées par la société, l'ensemble des habitations.

Le Conseil Général a opté pour ce procédé, à la suite d'un premier échec. Certains s'interrogent déjà sur la dangerosité des radiations émises. A ce sujet, les études disponibles aujourd'hui ont bien du mal à déterminer la nocivité ou la neutralité pour les organismes vivants.

Par ailleurs la présence sur le territoire communal de la fibre optique dont les performances techniques sont supérieures laisse quelques habitants songeurs...

La Commission Culturelle

■ **Au Conseil Municipal**

■ DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille neuf, le 20 février, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. et Mmes MALOU, BURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, LAFAURIE, TROG, LARTIGOT, GARDERES, SALLENAVE-MENOU, POMMIES, JALLEAU LONGUEVILLE.

Absent : Monsieur MONTERO Bernard.

Pouvoir : Monsieur MONTERO Bernard à Monsieur JALLEAU LONGUEVILLE Frank.

Secrétaire : Madame SALLENAVE-MENOU Céline.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 NOVEMBRE 2008

Après lecture du compte rendu par Madame SERRES-COUSINE, Monsieur le Maire revient sur la question de Monsieur MONTERO Bernard, concernant l'obligation ou non de mentionner le nom des conseillers qui votent pour ou contre lors d'une délibération, en précisant que ce n'était pas lui qui y avait répondu. Il revient également sur la vente du terrain de la station d'épuration en indiquant que ce n'est pas le mot "céder" mais "vendre". La Commune achète le terrain à Monsieur GUERAÇAGUE Daniel et elle lui en vend un autre. Il précise qu'un courrier a été envoyé aux Domaines pour qu'ils donnent leur avis sur le montant de l'achat du terrain. La réponse est la suivante : "le montant correspond à la valeur du terrain 100 000 € pour une durée d'un an".

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ CONVENTION MÉDECINE DU TRAVAIL

Monsieur le Maire rappelle aux membres de conseil municipal que la surveillance médicale du personnel territorial est obligatoire.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques gère un service de médecine professionnelle auquel le Maire propose d'adhérer pour le personnel de la commune. Coût par agent : 43 €. Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2009 au service de Médecine Professionnelle du Centre de Gestion, AUTORISE le Maire à signer la convention.

■ PLAN LOCAL DE RANDONNÉES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Mixte Nive Adour Ursuya procède à la réhabilitation, à l'ouverture et à l'aménagement du Plan Local de Randonnée Nive Adour Ursuya.

Le territoire de la commune est traversé par ces itinéraires. Si des parcelles privées se trouvent sur le tracé, la commune doit demander l'accord aux propriétaires et signer avec eux une convention de passage. Les chemins ruraux empruntés seront inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et randonnée). Ceux ci doivent rester accessibles et entretenus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

■ DÉLIBÉRATION FCTVA

Actuellement les communes qui réalisent des dépenses d'équipement récupèrent la TVA avec 2 ans de retard. En 2009, versement de la TVA des travaux réalisés en 2007. Suite au dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), les communes ont la possibilité de se voir attribuer le FCTVA au bout de 1 an. Pour cela la Commune doit signer une convention avec l'Etat et prévoir au budget 2009 des dépenses d'équipement supérieures à la moyenne des montants réalisés en 2004, 2005, 2006, 2007. Le Montant est calculé par les services de l'Etat. Monsieur le Maire indique qu'en 2009, le FCTVA s'élève à 100 000 € (TVA 2007).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

■ LOCATION APPARTEMENT ÉCOLE

Monsieur le Maire indique que Madame ETCHEGARAY vient de libérer l'appartement situé au-dessus de l'Ecole. Une demande de Melle SERRIERE lui a été faite lui indiquant qu'elle souhaiterait le louer.

A ce jour, Madame ETCHEGARAY avait un loyer de 624 €. Loyer de départ 550 €.

Monsieur le Maire demande s'il ne serait pas possible de reprendre le même montant de départ et de le relouer au prix de 550 € par mois, sachant qu'une augmentation a lieu une fois par an suivant l'indice du coût de la construction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DONNE son accord et FIXE à 550 € par mois le montant du loyer.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail.

■ SUBVENTIONS ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Monsieur GARIN (Agence de l'Eau), Monsieur OYHARÇABAL (Bureau d'Etude SAFEGE) et Melle LOSIOSKI (DDA) pour savoir exactement à combien de pourcentage de subventions la commune aurait droit. L'Agence de l'Eau accepte de financer la station d'épuration à 70 % cette année, pour le réseau il faudra voir en 2010. Le Conseil Général s'engage à maintenir un taux de 35 % sur le réseau d'assainissement. Monsieur le Maire attend une réponse écrite de ceux-ci pour avoir la confirmation des différents taux.

■ SUBVENTIONS BOULANGERIE

Monsieur GUILHEM de la CCI de Bayonne s'est mis en rapport avec la Préfecture pour connaître l'avancement du dossier FISAC. A ce jour, il est toujours en cours d'instruction. Monsieur le Maire indique qu'il a été convoqué par les services de la Sous-Préfecture de Bayonne pour tout ce qui concerne l'accessibilité des personnes handicapées et la sécurité de la boulangerie. Un rapport sera remis à la DDE pour l'instruction du permis de construire. Monsieur le Maire a demandé à la CCI de déposer un dossier auprès de la Région pour avoir des aides sur les énergies renouvelables (pose de panneaux solaires sur le toit de la boulangerie). Pour les locaux commerciaux, Monsieur le Maire a contacté diverses personnes : médecins, kiné, Cabinet d'avocats.

■ QUESTIONS DIVERSES

■ APPARTEMENT DU PRESBYTÈRE

Monsieur le Maire indique que l'Abbé PASCOUAL a quitté la commune début février. Le presbytère qui est un appartement communal est libre. A ce jour la commune ne sait pas si un nouveau prêtre sera nommé. Dans le cas contraire, le conseil municipal souhaite récupérer les clés pour pouvoir le relouer.

■ RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Suite à la tempête, la mairie a reçu un courrier de Monsieur CASTIES et un de M. BRIVET demandant la sécurisation de leur poste.

Monsieur JALLEAU LONGUEVILLE signale qu'il y aura celui qui part de chez Madame GALHARRET Eugénie à sécuriser.

Monsieur le Maire se rapprochera du Syndicat d'Électrification.

■ DEVIS CHAISES

A la demande de la mairie, plusieurs devis concernant l'achat de 200 chaises monobloc ont été reçus. L'entreprise la mieux placée est Collectivité Service.

Le montant s'élève à 4903,60 €.

Le Conseil Municipal décide de commander les 200 chaises.

■ TARIFS SALLES

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de certaines salles comme suit :

- location du foyer pour la soirée : 80 €
- location des salles pour le week-end et pour des personnes extérieures à la commune : 600 €

■ MODIFICATION DES STATUTS - COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire indique que la Commune de Bardos a décidé d'entrer dans la Communauté de Communes, à partir du 1^{er} janvier 2010. Pour cela une modification des statuts est nécessaire.

Elle porte sur le changement d'adresse de la communauté et sur le nombre de délégués :

- de 0 à 499 habitants : 2 délégués
- de 500 à 999 habitants : 3 délégués
- Au-delà de 1 000 habitants : plafond de 4 délégués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

APPROUVE la modification des statuts.

INNONDATIIONS

Un dossier de demande de catastrophes naturelles a été déposé auprès des services de la Préfecture. L'instruction des dossiers devrait avoir lieu vers le 20 mars.

Monsieur le Maire signale que Madame THOMAS demeurant maison La Farinière, a eu sa maison inondée avec 1,20 m d'eau. Il propose de lui verser à titre exceptionnel et par le biais du CCAS la somme de 1 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

ACHAT GROUPES ÉLECTOGÈNES

Suite à la dernière tempête, il a été demandé si la commune pouvait acheter un groupe électrogène de 20 à 50 KVA. Il servirait en cas de besoin pour dépanner les gens.

La commune s'engage à acheter un groupe électrogène de 20 à 50 KVA ainsi que 2 petits par le CCAS.

Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont aidé lors de la tempête ainsi que Jean-Marc LAFURIE pour avoir nettoyé les routes de la ferrerie après l'inondation.

Monsieur LAFURIE demande si la commune peut rajouter de cailloux (0,20) pour améliorer la voirie rurale de Martin Haut.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

■ État Civil**DÉCÈS**

Le 28 mai, Thérèse DUPOUY veuve ETCHEVERRY, domiciliée maison Clair Vallon est décédée à Came, à l'âge de 88 ans.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Les familles Lenguin et Lesgourgues remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Marie Lenguin.

**■ Informations
Communales****DOSSIERS CALAMITÉS AGRICOLES
TEMPÊTE KLAUS DU 24 JANVIER 2009**

Les agriculteurs ayant subi des dommages (stocks de cultures végétales, cheptel, cribs à maïs, volières, abreuvoirs, silos...) dus à la tempête Klaus sont priés de venir retirer un dossier à la mairie.

Ceux ci devront être parvenus à la DDEA* de Pau au plus tard le 15 juillet 2009 dernier délai.

**DDEA : Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.*

RECENSEMENT MILITAIRE 3^{ème} PÉRIODE

Les jeunes nés en juillet, août, septembre 1993 doivent venir se faire recenser à la mairie.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles aura lieu du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet.

**■ Informations
Diverses****GROUPAMA RAPPEL**

Les permanences du bureau local ont lieu :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h30 à 12h30 à la maison PASCOUAOU à CAME Tél. 05 59 56 00 27.

Les jeudi et vendredi après midi de 14h à 17h au Bureau de BIDACHE :

Tél : 05 59 56 46 96 ou 05 59 56 40 06 - Fax : 05 59 56 40 33.

Sur rendez-vous les Lundi et MARDI après-midi ainsi que le SAMEDI matin. *Ni permanence, ni rendez-vous le mercredi.*

Pour tous les agriculteurs assurés Groupama, une SONDÉ à FOURRAGE est à leur disposition au bureau de BIDACHE. *Il suffit de me contacter pour en bénéficier.*

CONGÉS : je serais absente du 14 au 31 août 2009.

Par avance, je vous remercie de prendre note de ces informations.

Corinne LAPOUBLE

Secrétaire Mandataire

CAME ARANCOU, ST-PÉ DE LEREN, SAMES et GUICHE

Tél / Fax : 05 59 56 00 27



**Allée des platanes - 64520 BARDOS
Tél. 05 59 56 94 18 - aasad64@yahoo.fr**

L'association Aide et Service à Domicile a présenté le 25 avril le bilan de l'année 2008.

Le service mandataire (l'aide à domicile est salariée du bénéficiaire qui devient ainsi son employeur) a connu un grand bon en avant avec une augmentation de 152 % (12 073 heures en 2008 - 4790 heures en 2007). Le service prestataire (l'aide à domicile est salariée de l'association) affiche une activité en hausse de 79 % (6395 heures en 2008 - 3570 heures en 2007)

Projets 2009 :

- Maintenir et développer l'existant
- Faire une demande d'agrément sur le département des Landes
- Développer les services de jardinage et bricolage
- Et surtout essayer de finaliser le projet de portage des repas à domicile - Projet actuellement à l'étude qui ne pourra trouver son aboutissement qu'avec le partenariat de l'ensemble des élus du canton

La présidente de l'association, Madame Marie Paule Dupin Benesse, quittant la région, Geneviève Dulin a été élue pour lui succéder – Pascal Larrodé, maire de Bergouey Viellenave a été élu Vice Président, Cécile Duprat, Secrétaire et Marie Pierre DOILLET (trésorière) L'association propose différents services, de l'entretien de la maison et travaux ménagers, à la garde d'enfants à domicile ainsi que toutes formes d'assistance à la personne. Ces services touchent prioritairement les personnes de plus de 65 ans mais s'expriment aussi auprès des plus jeunes et des handicapés. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 05 59 56 94 18.

Un grand merci à tous les bénéficiaires et salariés présents ainsi qu'à Monsieur J.-J. Lasserre, et l'ensemble des élus du canton pour leur soutien. Merci aussi au conseil d'administration qui dès le 13 mai, date de la prochaine rencontre, aura à valider et planifier les différentes actions inscrites sur l'année 2009

Chantal RIEU - Responsable ASAD

Vous avez reçu 200 € de CESU* par l'Etat ?

Contactez-nous. Nous étudierons ensemble comment utiliser ces 200 € en mettant en place des prestations à domicile proposées par notre structure.

Personnes à contacter :

Chantal RIEU ou Nicole DESCHAMPS

Tél : 05 59 56 94 18

**CESU : Chèque Emploi Service Universel*

■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE DE CAME

**La rentrée scolaire aura lieu
le jeudi 3 septembre à 9 h00**

Horaires des cours : 9h00/12h00 / 13h30/16h30
Garderie : matin 7h30/9h00 / soir : 16h30/18h30
Cantine : 12h00

Les enfants sont répartis dans 4 classes :

CM : M. Touzaa / Directeur
CE : M. Fernandez / Adjoint
CP/GS : Mlle Debort / Adjointe avec aide maternelle
Maternelles : *Nomination fin juin avec aide maternelle*

Offre pédagogique: anglais dès le CE1 / Soutien scolaire / correspondance scolaire (CM) / intervenant en EPS et musique / nombreuses sorties pédagogiques et rencontres sportives / classe de découverte (2008/2009 3 classes, 65 élèves).

Pour tous renseignements contacter la Mairie ou le directeur de l'École au 05 59 56 46 95. Sur rendez-vous à partir du 17 août 2009.

Voyage de fin d'année : Les camots à Poitiers et à Capbreton

Les élèves de l'école publique n'ont pas l'habitude de rester les deux pieds dans le même sabot. C'est ainsi qu'après le voyage des plus petits à la montagne cet automne c'était au tour des grands de prendre leur baluchon en cette fin d'année scolaire.

La classe de Nicolas Fernandez (CE) s'est rendue au Futuroscope pour découvrir les secrets de l'image, thème développé tout au long de l'année. Le départ en TGV était une grande première pour la plupart des enfants. Bien encadrés par trois mamans, le voyage a été riche en souvenirs, le retour s'est fait avec de belles images dans la tête mais aussi un peu de fatigue dans les jambes.

La classe de CM d'Alain Touzaa quant à elle prenait la direction de Capbreton pour concrétiser un travail axé sur la pratique du vélo. Pour certains c'était même un petit exploit sportif: *parcourir en vélo plus de 100 km.*

Les 23 élèves présents, parfaitement encadrés par les adultes agréés de l'école ont réussi avec une grande dextérité ce "challenge".

Bravo à tous, les deux mois d'entraînement ont payé. Tous étaient fiers et heureux d'avoir bouclé ce long périple, montrant bien qu'avec un peu de volonté et de motivation on peut y arriver.

Là aussi de très beaux souvenirs de la forêt landaise où les enfants ont largement développé outre l'aspect sportif, la compétence du "vivre ensemble et de l'entraide".

Cette expérience innovante sera certainement reconduite dans les années futures tant elle fut un belle réussite.

Spectacle de fin d'année

Le Petit Prince

Le jeudi 2 juillet, pour clôturer l'année scolaire les enfants présentent un spectacle musical à partir du célèbre livre d'Antoine de Saint Exupéry : *Le Petit Prince*. Chorégraphie moderne directement inspirée par les enfants eux mêmes, cette belle soirée réunissant parents et enfants marque bien la fin de l'année scolaire et le début des grandes vacances. *Félicitations à tous.*



ÉCOLE NOTRE DAME

Classe de découverte

Du 2 au 4 juin dernier, une classe de découverte a amené à Seignosse tous les petits chanceux en âge de partir.

Les plus grands ont obtenu un diplôme validant leur premier niveau de voile et ils ont appris à observer les paysages de bord de mer.

L'occasion leur a été donnée de pratiquer la pêche à pied dans le lac d'Hossegor et ils ont également étudié le milieu marin.

L'observation de la forêt Landaise leur a fait prendre conscience de l'importance de protéger et de respecter la nature.

Ils ont partagé des veillées qui leur ont fait goûter les joies de la vie en communauté hors du cocon familial...

Un merveilleux voyage en Afrique...

C'est au rythme des tam-tam, vêtus de magnifiques boubous, suivant les pirogues ou autour d'une soupe anthropophage que les enfants de l'école nous ont fait voyager lors de leur spectacle de fin d'année.

Ils nous ont montré leur sens du rythme imitant les célèbres tambours du Bronx, et ont interprété des chants tirés du dessin animé de Walt Disney le Roi Lion ainsi que des reprises de Yannick NOAH.

Autant dire qu'en cette belle après-midi d'été tous les spectateurs ont été ravis de ce dépaysement.

Bien entendu, un grand merci est adressé à toute l'équipe enseignante pour le travail réalisé avec les enfants, avec une mention particulière pour Karine BELMAS qui assure l'enseignement de la musique. Ce spectacle a été également l'occasion de remercier Madame Françoise RENAUDIN, enseignante de cycle 1 pour tout le travail réalisé cette année avec les plus petits, ainsi que Mademoiselle Stéphanie GUYETAND pour les deux années passées en qualité de Directrice de l'école et de son engagement auprès des enfants, puisque leur parcours professionnel les amènera à enseigner sur Anglet l'an prochain.

Du changement pour la rentrée

Madame Béatrice DUFAUR de Bardos sera notre nouvelle directrice et s'occupera des enfants du cycle 2. Madame Marie-Sylvie CONGUES qui a déjà enseigné à l'école il y a quelques années, prendra en charge les tous petits du cycle 1.

Madame Emmanuelle BOURRAS quant à elle reste parmi nous à la grande joie de nos petits.

L'année scolaire 2008-2009 est achevée. De nombreux projets ont pu aboutir encore cette année.

Les enfants ont bien mérité du repos.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour continuer à réaliser de belles choses dans la bonne humeur, pour le bien être de nos enfants.



■ Numéros Utiles

■ MAIRIE

05 59 56 02 75 / FAX 05 59 56 45 96

commune.came@wanadoo.fr

OUVERTURE : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 17h00

■ POMPIERS 18

■ SAMU 15

■ GENDARMERIE DE BIDACHE

17 ou 05 59 56 48 00

■ ÉCOLE PUBLIQUE

05 59 56 46 95

■ ÉCOLE NOTRE DAME

05 59 56 03 63

■ COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

05 59 56 05 11 / 05 59 56 05 60

■ CRÈCHE DE BIDACHE

05 59 55 53 97

■ CENTRE DE LOISIRS

05 59 55 53 72

■ DÉCHETTERIE

06 72 13 26 74

Ouverture le mercredi après-midi de 14h à 18h
le samedi matin de 9h à 12h

LIBRE PROPOS

Les vaches et les prisonniers

N'avez-vous pas remarqué que certains rayons de grandes surfaces peuvent rapidement se vider ?

Pourquoi en est-on arrivé là ?

...Grève de transports ?

...Routes enneigées ?

...Grève des dockers ?

Réponse...



Effectivement, depuis plusieurs mois le prix du lait payé aux producteurs n'a fait que baisser, pour arriver à un seuil ne pouvant plus couvrir les coûts de production. Peut-être une bonne chose pour les consommateurs ? Même pas...les prix à l'étalage n'ont pas diminué, alors que ceux de l'agriculteur ont baissés de 30 %. Mais à qui profite la situation ?

Demandez aux producteurs de céréales s'ils n'ont pas vécu un scénario semblable !

La hausse soudaine des cours du blé, maïs... fût le prétexte d'augmenter les prix des produits dérivés (pains, farine, pâtes...). Actuellement, les céréales ont baissé de 60 %.

Etes-vous sûr d'avoir constaté la même chose à l'étalage ?

De la même manière, nous pouvons nous demander si, derrière le commerce équitable, ce ne sont pas encore ces grandes surfaces qui se remplissent les poches ?

Mais comment éviter ou limiter cela ? Traire sa propre vache ?... Acheter sa machine à pain ?... Faire ses propres yaourts, fromage et beurre ?... ou bien apporter son soutien aux agriculteurs qui dénoncent les pratiques commerciales des grandes surfaces !...

La solution est peut-être de laisser faire à chacun son métier en respectant une certaine éthique commerciale.

Si nous regardons le monde environnant, nous nous rendons compte que toute dérégulation sociale ou sanitaire peut avoir de lourdes conséquences sur notre vie quotidienne. Par exemple, la famine qui s'amplifie dans certains pays, les maladies infectieuses qui apparaissent aux quatre coins du monde... Sommes-nous aussi protégés que nous le pensons ?

Des jeunes paysans de Came

Lou Couralin
Lo Couralin

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir **Lou Couralin** par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur :

loucouralin@orange.fr

Lou Couralin n°6 sortira fin août.

Merci de nous faire parvenir vos articles pour le vendredi 14 août.

■ Associations

AIMA

La bourse d'échanges - "Le Coin du Tro C oeur" - fonctionne régulièrement, depuis le 12 mai, à Bardos, dans la maison "Eyhartzia". Entre 5 et 10 "troqueurs" utilisent le service chaque mardi, jeudi et samedi de 14 à 18 heures.

Merci encore à tous les donateurs soucieux que des vêtements dont ils n'ont plus l'usage servent encore. Mais n'oubliez pas que tout apport permet de prendre des choses en échange ! Et, de plus en plus, nous acceptons livres, jouets, petits meubles, matériel d'électroménager, bibelots,...

Récemment, nous sommes rentrés en relation avec "Le Relais 64", entreprise d'insertion qui valorise tout textile. Soit en les envoyant à des "Relais" africains s'ils sont réparables. Soit en les transformant en isolant ressemblant à de la laine de verre : "La Métisse". Dès lors, quasiment plus rien ne finit dans nos poubelles !

Informations importantes : nous avons aussi besoin de vacances. "Le Coin du Tro C oeur" sera ouvert jusqu'au Jeudi 30 Juillet (inclus). Il sera fermé en Août, pour nous laisser le temps de trier, d'arranger encore, et de vous préparer une rentrée "au top" le Mardi 1^{er} Septembre. Juste après, le Dimanche 6 Septembre, de 10 heures à 18 heures une grande braderie permettra d'acheter directement des choses en parfait état ou d'écouler les points accumulés pour tous ceux qui ont plus apporté qu'échangé.

Renseignements et infos complémentaires au : 05 59 56 43 51 ou 06 83 56 54 49 ou <http://aima.over-blog.com>

LOUS HARDITS

Le 31 mai dernier, nous participions avec la Batterie Fanfare LOUS HARDITS au concours de l'Union Basque à Ascain. Nous concourions le matin dans la catégorie Promotion Nationale parmi une dizaine de formations réparties dans différents niveaux.

L'après midi le festival s'est déroulé dans une ambiance plus que musicale. A la suite le Président de L'union Basque a remis les prix. Nous avons reçu un PRIX D'HONNEUR, bien mérité après 7 à 8 mois de travail. La journée a été prolongée par un apéritif grillades où nous avons pu échanger nos impressions avec les différentes Batteries Fanfare. Nous nous sommes quittés dans la joie de nous retrouver l'année prochaine.



VIE LOCALE

UN SALARIÉ MÉDAILLE D'OR

Notre concitoyen, Gérard Touya salarié de l'entreprise de Jean-Louis Lespiau à Sorde l'Abbaye depuis le 1^{er} mars 1978, et maintenant SARL Entreprise Lespiau vient de se voir remettre la médaille d'Or du travail, pour ses bons et loyaux services.

Cette distinction lui a été remise au cours d'une toute simple et conviviale cérémonie interne à l'entreprise, par son employeur.

A notre tour, nous lui présentons ses sincères félicitations.

Légende photo, de gauche à droite : Gérard Touya, son employeur Eric Lespiau, son collègue de travail médaillé d'Argent Antonio Rodriguès



LES "DEMI-SIÈCLE" SE RÉVEILLEN !

Nous prévoyons de rassembler à l'automne, autour d'un bon repas, tous ceux qui fêtent leurs 50 ans cette année.

Si vous êtes intéressé(e) et si vous êtes né(e) en 1959, que vous résidiez à Came ou que vous soyez originaire de Came mais résidant à l'étranger, vous voudrez bien vous faire connaître ; soit en appelant les numéros suivants : Jean-Marc LARD au 05 59 56 42 38 ou Olivier BAREYRE au 05 59 56 44 33, soit en envoyant un e-mail à :

marie-francoise.lard@orange.fr ou olivier.bareyre@wanadoo.fr.

Chacun pouvant s'inscrire avec son conjoint.

Le prix du repas vous sera communiqué ultérieurement, car nous le négocierons en fonction du nombre de convives.

Ces pré inscriptions devront nous être parvenues au plus tard pour le 31 août 2009.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver,

Jean-Marc et Olivier

LOU CASSADOU

Les ventes de cartes

Les ventes de cartes se feront les vendredi 14 août et vendredi 11 septembre à partir de 18 heures au foyer.